



COLLOQUE

VERS LA CRÉATION D'UNE ORDONNANCE DE SÛRETÉ OU DE PROTECTION PROVISOIRE DE L'ENFANT ?

17 avril 2026

**Salle des conseils - centre Panthéon
12 Place du Panthéon, 75005
PARIS**

Le Master 2 Droit des personnes et des familles organise son colloque annuel, avec [le soutien du Laboratoire de sociologie juridique](#), autour d'un sujet d'une particulière actualité : celui de **la possible création, actuellement en débat au Parlement, d'une ordonnance de sûreté ou de protection provisoire de l'enfant.**

La création de ce nouvel outil fait partie des mesures contenues dans la proposition de loi relative à l'intérêt des enfants (1085), n° 2365, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 11 mars 2025.

Adopté par l'Assemblée nationale le 29 janvier 2026, le texte a été transmis au Sénat.

Dans le contexte d'une crise structurelle de la protection de l'enfance, cette ordonnance de sûreté ou de protection provisoire de l'enfant vise à remédier aux lacunes du droit positif en mettant en place des mesures adaptées à l'enfant victime de violences.

Il s'agit d'offrir à l'enfant une protection dédiée, efficace et rapide.

L'intégration de ce nouvel outil dans le droit positif soulève diverses questions, théoriques et pratiques, qui seront l'objet des discussions des intervenants.

Programme :



> Mot d'accueil de [Jean Garrigue](#) et de [Cécile Pérès](#), codirecteurs du diplôme.

Première table-ronde :

> Pourquoi un nouvel outil de protection de l'enfant ?

Deuxième table-ronde :

> Comment mettre en œuvre ce nouvel outil de protection de l'enfant ?

En présence de :

- **Eric DELEMAR**, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant
- **Solenne DONAL**, juge des enfants au tribunal judiciaire de Paris
- **Marion GALVEZ**, avocate au barreau de Paris, collaboratrice au cabinet BWG
- **Céline GARNIER**, juge aux affaires familiales au tribunal judiciaire de Paris
- **Julie PIERROT-BLONDEAU**, avocate au barreau de Paris, associée du cabinet BWG

[S'inscrire](#)